

Challenge interne de représentation du Vélo Club Apt

Règlement 2025-2026

Article 1

Objectif

Ce challenge vise à récompenser **les coureurs les plus représentatifs en compétition et les membres du club les plus actifs** lors de l'année 2025-2026, que ce soit en termes de régularité ou de résultats. Il débute le jour de l'AG 2025 (vendredi 26 septembre 2025) et se termine la veille de l'Assemblée Générale 2026.

Article 2

Condition de participation

Pour participer à ce challenge, il convient d'être licencié au Vélo Club Apt.

Article 3

Barème d'attribution de points

On entend par catégorie, les catégories proposées par le règlement officiel de l'épreuve, de niveau ou de catégories d'âges.

Cyclosportives (classement officiel faisant foi)

- Participation : 1 point
- Troisième de catégorie : 2 points
- Deuxième de catégorie : 4 points
- Vainqueur de catégorie : 6 points

Courses de fédérations, cyclo-cross et contre-la-montre (toutes fédérations)

- Participation : 1 point
- Cinquième de catégorie : 2 points
- Quatrième de catégorie : 3 points
- Troisième de catégorie : 4 points
- Deuxième de catégorie : 6 points
- Vainqueur de catégorie : 8 points

Championnats départementaux (toutes disciplines, toutes fédérations)

- Participation : 2 points
- Top 10 : 3 points
- Troisième de catégorie : 5 points
- Deuxième de catégorie : 10 points
- Vainqueur de catégorie : 15 points

Championnats régionaux, épreuves de niveau national en France ou à l'étranger (toutes disciplines), courses par étapes (toutes fédérations)

- Participation : 2 points
- Top 10 : 3 points
- Cinquième de catégorie : 4 points
- Quatrième de catégorie : 6 points
- Troisième de catégorie : 8 points
- Deuxième de catégorie : 10 points
- Vainqueur de catégorie : 15 points

Championnats nationaux Ufolep ou FFC, Championnats européens (UEC) toutes disciplines

- Participation : 3 points
- Top 10 : 6 points
- Cinquième : 10 points
- Quatrième : 12 points
- Troisième de catégorie : 15 points
- Deuxième de catégorie : 20 points
- Champion de catégorie : 30 points

Championnats mondiaux (UCI) toutes disciplines

- Participation : 4 points
- Top 20 : 8
- Top 10 : 10 points
- Cinquième : 12 points
- Quatrième : 15 points
- Troisième de catégorie : 20 points
- Deuxième de catégorie : 30 points
- Champion de catégorie : 40 points

Activités du VC Apt

- 3 points sont attribués à tous les participants aux événements du club : stages, week-ends, randonnées thématiques ouvertes à tous, Assemblée Générale annuelle ou extraordinaire...
- 6 points par journée de bénévolat lors des organisations de courses (sauf pour les coureurs du club engagés).